

faillit et, sur quatre canons de huit pouces, un seul riposta ; en même temps des incendies étaient constatés à son bord.

Les croiseurs allemands, pour prévenir un danger prochain, hâtèrent leur marche et disparurent dans le brouillard.

A la fin du combat, le Baurik fut attaqué par un sous-marin mais sans effet.

Les avaries des navires russes sont insignifiantes ; il n'y a pas eu de tués, mais seulement 14 matelots blessés.

En approchant des côtes, l'escadre et les vaisseaux de ligne russes qui se portèrent à sa rencontre furent reçus par les torpilleurs qui les précédèrent contre les sous-marins.

Le cuirassé allemand coulé

Nous avons annoncé hier le torpillage d'un cuirassé allemand par un sous-marin au large de la pointe de la Baie de Dantzig.

Le 2 juillet, l'entrée de la Baie de Dantzig, un sous-marin britannique a fait sauter au moyen de deux torpilles un navire allemand du type Deutschland, qui naviguait en tête de l'escadre.

Un de nos torpilleurs a heurté un sous-marin allemand qui avait tenté de s'approcher de nos navires. Le sous-marin ennemi n'a pas reparu ; notre torpilleur n'a eu qu'une avarie insignifiante.

L'inventaire des armes et munitions saisies à bord du Bayern

Ca télégraphie de Naples à la Gazzette del Popolo, que samedi, s'est terminé le déchargement du vapeur allemand Bayern, qui avait été saisi par les autorités italiennes au commencement du mois d'août 1914.

Le matériel de guerre déchargé par ordre du gouvernement italien occupe actuellement 800 mètres carrés et sa valeur est évaluée à environ 6 millions.

Remarquable exploit aérien russe

Un avion de reconnaissance de type Ilya-Mouroumetz s'est rendu en reconnaissance de quatre heures dans la région du San. Après avoir rempli les diverses missions dont il était chargé, il a jeté trois bombes sur des convois ennemis près de Lezajik.

Les autorités maintiennent un secret absolu au sujet de la destination de tout ce matériel. On sait seulement qu'ont été trouvés des documents et des plans très importants.

On télégraphie de Londres que soixante-huit hommes qui formaient les équipages des vapeurs anglais Renfrew, de Newcastle, et Larchmore (4.355 tonnes), de la ligne Johnson, ont été débarqués à Falmouth, ainsi qu'un cadavre.

Samedi matin, vers quatre heures, le Renfrew, avec un équipage de trente-huit hommes, se rendant de Marseille à Cardiff, aperçut le sous-marin U-99 alors qu'il se trouvait à 70 milles au sud-ouest de l'île Solilly.

L'ennemi fit le signal ordonnant d'abandonner le bâtiment et, en quelques minutes, le vapeur reçut une vingtaine d'obus. L'équipage réussit à prendre dans les canots et à grand-peine le navire sombra.

Trois heures plus tard, le même sous-marin rencontra le vapeur Larchmore. Ce bâtiment possédait un équipage de 39 hommes et se rendait à Bombay avec un chargement de charbon. Tout comme pour le Renfrew, le signal fut donné à l'équipage d'abandonner le bâtiment, mais le capitaine se montra par disposition à obéir à cette injonction et essaya de se sauver.

à Friedrichshafen. Il quitta X... montait seul un monoplane dérivé de bombes. Comme cet appareil était pas armé d'une mitrailleuse, on des plus célèbres aviateurs français escorta le pilote.

On croit que le gouvernement désire par là diminuer le manque de pétrole, qui est déjà très sensible en Allemagne.

Les voyageurs qui reviennent d'Allemagne disent qu'il n'est pas vrai que les aéroplanes militaires aient maintenu assez de pétrole, ce qui prouvent les constants efforts de la part des agents allemands afin d'obtenir du pétrole des pays neutres.

Le ravitaillement de l'Allemagne

Six wagons de farine viennent encore d'être expédiés de Suisse à destination de la principauté de Liechtenstein (Saxe).

L'ex-commissaire Stephany

Le fameux Stephany, l'ex-commissaire de la Sûreté de Strasbourg, dont les brochures ont appelé jadis l'attention sur les procédés scandaux par lesquels l'administration allemande cherchait à accélérer la germanisation de l'Alsace-Lorraine, et qui, par crainte de la justice, s'était réfugié en Suisse, est rentré en Allemagne et y a repris du service.

Les Prisonniers en Allemagne

Le Comité international de la Croix-Rouge de Genève (Suisse), nous communique la note suivante :

La date du 4^{er} juillet, le commandant du camp de Giesen télégraphie au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, que les prisonniers du camp d'Orb ont été évacués à Glessen.

EN ALLEMAGNE

Le voyage d'une Américaine en Allemagne

Une Américaine, Mrs Doty, qui s'était rendue au congrès féministe de La Haye en faveur de la paix, a voulu, avant de rentrer, avoir une impression personnelle de l'Allemagne.

Mrs Doty rendit visite à des femmes socialistes allemandes.

Ces rendez-vous-là sont tout à fait secrets. Nous nous sommes rendus dans des endroits impossibles. Je constate qu'on intercepte mes conversations téléphoniques. Une lettre parfaitement inoffensive ne m'est jamais parvenue. Il m'est difficile de croire, mais je suis surveillée. Il me semble que je vis dans une cage.

Mrs Doty aperçut, dans d'autres milieux modestes ou elle eut accès, un commencement d'inquiétude. L'assurance, selon elle, ne serait plus, en bien des endroits, qu'une façade. Cependant, bien des conversations révélèrent une ferme disposition à lutter quand même jusqu'à la fin.

Les Difficultés matérielles de l'Allemagne

Les journaux publient une dépêche d'Amsterdam, disant que les trois principales compagnies d'importation de pétrole d'Allemagne ont été obligées par le gouvernement à signer un contrat par lequel elles s'engageaient à ne pas vendre de pétrole aux particuliers, et à vendre aux détaillants, jusqu'au 1^{er} septembre.

On croit que le gouvernement désire par là diminuer le manque de pétrole, qui est déjà très sensible en Allemagne.

est obligé par le gouvernement à signer un contrat par lequel elles s'engageaient à ne pas vendre de pétrole aux particuliers, et à vendre aux détaillants, jusqu'au 1^{er} septembre.

On croit que le gouvernement désire par là diminuer le manque de pétrole, qui est déjà très sensible en Allemagne.

Les voyageurs qui reviennent d'Allemagne disent qu'il n'est pas vrai que les aéroplanes militaires aient maintenu assez de pétrole, ce qui prouvent les constants efforts de la part des agents allemands afin d'obtenir du pétrole des pays neutres.

Le ravitaillement de l'Allemagne

Six wagons de farine viennent encore d'être expédiés de Suisse à destination de la principauté de Liechtenstein (Saxe).

L'ex-commissaire Stephany

Le fameux Stephany, l'ex-commissaire de la Sûreté de Strasbourg, dont les brochures ont appelé jadis l'attention sur les procédés scandaux par lesquels l'administration allemande cherchait à accélérer la germanisation de l'Alsace-Lorraine, et qui, par crainte de la justice, s'était réfugié en Suisse, est rentré en Allemagne et y a repris du service.

Les Prisonniers en Allemagne

Le Comité international de la Croix-Rouge de Genève (Suisse), nous communique la note suivante :

La date du 4^{er} juillet, le commandant du camp de Giesen télégraphie au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, que les prisonniers du camp d'Orb ont été évacués à Glessen.

Le PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

Nous mettons en vente le 34^{er} numéro de l'histoire anecdotique de la Guerre européenne.

Comme les précédents ce numéro contient plusieurs feuilletons retraçant par le dessin quelques épisodes saillants du grand drame actuel.

De nombreux clichés pris sur le front évoquent la vie de nos troupes et de nos alliés, comme aussi celle de nos adversaires.

Le Petit Havre illustré est en vente dans nos bureaux et chez tous nos dépositaires au prix de :

Chronique Locale

Morts au Champ d'honneur

Nous avons appris avec regret la mort de M. le commandant Voisin, qui vient de succomber, après une douloureuse opération, aux suites d'une blessure grave reçue au champ d'honneur.

Notre jeune concitoyen était fils de M. Aug. Paquet, président d'honneur de la Société amicale des Champenois, Lezajik et Andernach, auquel nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

A l'Ordre du Jour de l'Armée

Le capitaine Régina, décoré par temps de paix, vient d'être cité le 24 juin, à l'ordre de l'Armée pour :

A l'Etat-Major d'une armée, puis d'un groupe d'armée, a fait preuve, depuis dix mois, de qualités exceptionnelles de dévouement, de jugement, de mépris du danger, grâce auxquelles il a rendu les plus précieux services, en particulier dans les circonstances délicates des batailles sur la Marne et l'Yser.

Le 1^{er} bataillon du 3^{ème} régiment de marche de zouaves a été cité à l'ordre du jour de la 6^{ème} armée.

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

Roland Bougon, sergent au 7^{ème} rég. d'infanterie ;

Tués à l'attaque du 11 mai au moment où, ayant été les fils de fer ennemis, ils entraînaient ses hommes en avant au cri de : « Vive la France ! »

Henri Sommerhalter, soldat au 7^{ème} rég. d'infanterie ;

Demanda toujours à être désigné pour les missions périlleuses. Dans la nuit du 13 au 14 mai est sorti volontairement de la tranchée pour aller chercher un blessé à proximité des lignes ennemies malgré une vive fusillade. L'a rapporté dans ses bras et mis à l'abri sans se départir un moment de son calme.

Georges More, sous-lieutenant au 7^{ème} régiment d'infanterie ;

Officier doué de toutes les qualités militaires, a fait preuve en plusieurs circonstances, sous la fiabilité et le bombardement, les plus vaillants, du plus rare sang-froid et de la plus grande énergie. Blessé le 15 mai, a tenu à conserver le commandement de sa section, a été tué le lendemain tard qu'il occupait dans sa tranchée le poste le plus périlleux.

James Gillot, aspirant au 7^{ème} régiment d'infanterie ;

A porté bravement sa section à l'assaut des positions ennemies, blessé deux fois, s'est maintenu toute la journée du 11 mai, à proximité des Allemands avec quelques hommes, dans un entonnoir creusé par un obus.

Don-Simon Serra, adjudant au 36^{ème} d'infanterie ;

Gravement blessé d'une balle à la tête en examinant la position ennemie à dit à son commandant de compagnie qui venait le voir : « Mon lieutenant, je suis content, je meurs pour la France. » S'était déjà fait remarquer à plusieurs reprises par sa belle conduite.

M. Georges Dequiedt, frère de M. Dequiedt, place Saint-Etienne, à Fécamp, vient de recevoir le croix de guerre et a été cité à l'ordre du jour de la division :

Dans le combat du 5 mai (bois d'Alilly), a fait preuve de la plus grande bravoure et du plus grand sang-froid, en maintenant sa section à l'ennemi sous un feu violent d'artillerie dirigé sur elle, et en commandant des tirs efficaces, même pendant les plus courtes interruptions de bombardement.

M. Georges Dequiedt, sergent au début de la mobilisation, a été promu successivement sergent-major en Belgique et sous-lieutenant à la bataille de la Marne. M. Dequiedt a un autre frère lieutenant de réserve au 1^{er} escadron du train des équipages militaires.

M. Léon Vivids, fils de M. Vivids, originaire de Fécamp, typographe au Journal de Rouen, vient de faire l'objet de la citation suivante :

peuvent déléguer l'exercice de leur droit à une tierce personne agréée par l'administration des postes. La demande doit être faite par le mobilisé et adressée par l'intermédiaire du chef de corps, au directeur des postes du département où réside la tierce personne.

Accès des Militaires dans les Cafés et Débits de Boissons

Par arrêté du 28 juin, M. le général commandant la 3^{ème} région a complété ainsi l'article 1^{er} de son arrêté du 31 février dernier relatif à l'accès des militaires dans les cafés et débits de boissons :

« Dans les localités où la fermeture des cafés ou débits de boissons n'a pas lieu » avant 21 heures, les militaires pourront être reçus dans ces établissements jusqu'à 21 heures.

Récompense pour Sauvetage

Par décision du 3 juillet 1915, le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot sans spécialité Le Goff (Marcel-Prudent), embarqué sur le Zénith, en récompense du dévouement dont il a fait preuve au Havre, le 13 juin 1915, s'étant jeté tout habillé à la mer pour porter secours à un enfant en danger de se noyer.

Le Travail agricole obligatoire pour les Réfugiés

Le ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

Les chômeurs et réfugiés français et belges de profession agricole qui n'auraient pas trouvé à s'employer, n'ont qu'à s'adresser à l'Office national de la main-d'œuvre agricole, 11, quai Malaquais, à Paris.

L'Administration de l'intérieur assure gratuitement le transport des chômeurs et réfugiés placés par les soins de l'Office national de la main-d'œuvre agricole.

AUX MAMANS

Il est bon de rappeler aux mamans que la farine Lactée Nestlé est le meilleur aliment des enfants, qu'elle est particulièrement recommandée en ces temps difficiles, par suite de son emploi facile, rapide et économique.

La préparation d'un repas de "Nestlé" se fait simplement à l'eau sans adjonction de lait ni de sucre. Exigez bien de votre fournisseur la marque Nestlé.

Plus de Correspondances sous Initiales

Dès le début de la guerre, l'autorité militaire avait, on le sait, radicalement interdit la remise de toute correspondance adressée à poste restante, sous des initiales ou un chiffre coavenu.

Plus de Correspondances sous Initiales

Dès le début de la guerre, l'autorité militaire avait, on le sait, radicalement interdit la remise de toute correspondance adressée à poste restante, sous des initiales ou un chiffre coavenu.

Plus de Correspondances sous Initiales

Dès le début de la guerre, l'autorité militaire avait, on le sait, radicalement interdit la remise de toute correspondance adressée à poste restante, sous des initiales ou un chiffre coavenu.

Souscriptions et Dons

A l'occasion de la fête Saint-Roch, qui n'a pu avoir lieu par suite des circonstances présentes, nous avons reçu de plusieurs troupes d'ouvriers des ateliers d'artillerie de MM. Schneider & Hartner, les sommes suivantes destinées aux blessés militaires :

Table with 2 columns: Donateur, Montant. Includes: Pour la Croix-Rouge française (93), Pour les Prisonniers de guerre (23 35), Pour les Orphelins de la guerre (8 50), Pour les veuves et familles de militaires (30 80).

Brevet élémentaire

Session de juin 1915

Accident du Travail

Chute sur le Sol

Chute à l'Eau

Tempête malade

Le Droit des Femmes Mariées en Justice

Les Prorogations des Baux à Terme

Les Aviateurs

Nouvelles militaires

Les envois postaux gratuits aux Militaires

Syndicat général du Commerce et de l'Industrie

Une bande de petits voleurs

Arrestations

Envoyez « L'IDÉALE »

Mauvais Voisins

Enfants, Jeunes filles arrivées à la puberté, Jeunes hommes qui entrent dans la vie, Hommes qui travaillent de tête ou de corps, Femmes minées par la grossesse, Vieilles qui veulent conserver vos forces physiques et morales, Convalescents affaiblis par la maladie,

La Santé est un Trésor ! La Santé c'est la Vie !

Prenez du VIN LEUDET

Tonique et Reconstituant
(Suc de Viande, Fer, Kina et Écorce d'Orange amère)

Plus d'Anémiques ! Plus de Neurasthéniques

Prix : 3 francs la Bouteille
DÉPÔT : Au Pilon d'Or
Le Havre, 20, pl. de l'Hôtel-de-Ville



AVIS DIVERS

Cession de Fonds
1^{er} avis
Suivant acte sous seing privé en date du 4 juillet 1915, M. et M^{me} Eugène RECHER, de Montville, ont vendu à M. et M^{me} Pierre-Émile POLLIAN, de Valmont, le Fonds de Commerce d'Hotel et Café-restaurant, connu sous la dénomination de « HOTEL FONTAINE », qu'ils exploitent au Cours Ste-Croix, à Montvillers. La prise de possession a eu lieu le 4 juillet courant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivent la 2^e insertion au domicile élu, chez M^{me} V. VENNIEPOT et C^{ie}, 14, rue Girot, à Montvillers. (1705)

Cession de Fonds
1^{er} avis
Par acte sous seing privé, M. Jules PANGEL, habitant, rue de Normandie, 177, au Havre, a vendu à une personne désignée dans l'acte, son fonds de commerce de Café-Bâtard, Prisé de nos jours le 10 juillet 1915. Paiement comptant. Élection de domicile au fonds vendu. 6.16 (1672)

Cession de Fonds
1^{er} avis
Par acte s. s. p., M. Joseph LE GONDEK a vendu à M. Olivier LECOQ, le fonds de Café-Bâtard qui l'exploite au Havre, 17, quai de Saïan. Prisé de possession et paiement comptant, le 1^{er} août 1915. Élection de domicile chez M. A. F. Saunier, 10, rue Madame-Lafayette, Havre. 6.16 (1672)

ON DEMANDE
de suite un Chef d'Étal ou un Charretier-Livreux pour faire service aux Bassins. — S'adresser 2, rue du Général-Faidherbe. (16942)

PLATRIERS
sont demandés pour Construction
S'adresser 24, rue des Galions. (16972)

MAGASINIERS et MANUTENTIONNAIRES
Tissus sont demandés chez POPLIN, maître tailleur, caserne Eblé. — 6 fr. par jour. (16712)

ON DEMANDE
deux ou trois bons Aides-Cuisiniers
Bonnes appointements si références satisfaisantes. — S'adresser Y. M. G. A., 18, boulevard de Strasbourg, entre 9 h. et 6 h. 6.11 (16652)

ON DEMANDE
JEUNES GENS & OUVRIERS
connaissant le travail du bois
Sclerie MIGRAINE, Graville (1679)

ON DEMANDE
Homme de Peine
disposant de quelques heures par jour ou Jeune Homme pour courses et nettoyage.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (16912)

ON DEMANDE
Jeune Homme
pour magasin de quincaillerie
S'adresser chez M. H. GOSSSELIN, quincaillier, 108, quai d'Orléans. (16992)

OUVRIER
sérieux et actif est demandé pour travail de chantier charbons et pouvant diriger service de livraisons.
Meilleures références.
Ecrire A. M. bureau du journal. 7.8.9

ON DEMANDE
au Journal Le Havre, 35, rue Fontanelle
Un Apprenti
S'adresser au Bureau du Prole.

ON DEMANDE
un Petit Commis
Boulangier sachant peser. — S'adresser 14, rue de Tourville, Havre. (16922)

ON DEMANDE
un Jeune Homme
de 14 ou 15 ans, pour faire les courses. Bonnes références. — S'adresser chez M. RENOUP, 37, quai d'Orléans. (16832)

ON DEMANDE
un Jeune Homme
de 15 à 16 ans, pour courses et nettoyage.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (16922)

CHAUFFEUR-MÉCANICIEN
libre service militaire, demandé place service de livraison ou autre. — S'adresser au bureau du journal. (17022)

JARDINIER
36 ans, marié, exempt de tout service militaire, demande place dans maison bourgeoise, à la campagne de préférence. Meilleures références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (16832)

Blessés convalescents surmenés
Demandez à votre Pharmacien
Le Phosphate de Chaux Gélatinéux Assimilable de l'Abbé DELAHAYE
Le plus puissant Reconstituant de l'organisme
Ce merveilleux médicament facilite la cicatrisation des blessures, de quelque nature qu'elles soient ; accélère la convalescence ; augmente et conserve les forces aux Surmenés, Amnésés, Neurasthéniques.
Le pot en pâte, 4 fr. Envoi franco gare contre mandat de 4 fr. 60 ; les 4 pots, 17 fr. 25. — Le flacon liquide, 5 fr. 50. Envoi franco gare contre mandat de 4 fr. 10 ; les 4 pots, 15 fr. 25. — En vente dans toutes les Pharmacies. — Envoi brochure gratis : Laboratoire de l'Abbé DELAHAYE, Saint-Etienne-du-Rouvray. — Concessionnaires : TRAVES et COLEU, pharmaciens-droguistes, Rouen.

ON DEMANDE
Une Femme de Chambre
Bonnes références.
S'adresser au NOUVEL HOTEL, 83, rue de Paris. (1706)

ON DEMANDE
DE SUITE
une BONNE
570, rue de Normandie. (17022)

ON DEMANDE
dans une maison bourgeoise, une JEUNE FILLE ayant servi, comme Bonne à tout faire, pour faire service de femme de chambre. Prendre l'adresse à la Boulangerie, 76, Bd de Strasbourg.

ON DEMANDE
Pour Commerçant
une JEUNE BONNE
de 16 à 17 ans, non couchée, pour s'occuper du ménage. — S'adresser au bureau du journal. (16832)

ON DEMANDE
pour un ménage de deux personnes une Jeune Femme
très propre, avec références, de 8 heures à midi. Se présenter à partir de 2 heures. On ne recevra pas le matin. Prendre l'adresse au bureau du journal. (16832)

AVIS AUX DAMES ÉLÉGANTES
PREMIER MODÈLE fait Chapeaux et Arrangements à prix raisonnables.
S'adresser ou écrire : M^{me} DE LIÈGE, 18, place des Halles-Centrées, Le Havre (16702)

DEMOISELLE
âgée de 27 ans, demande place dans le commerce comme Caissière ou Comptable en emploi similaire. Écrire au bureau du journal aux initiales M. M. 10. (16922)

SPECIALITÉ DE LITS FER & CUIVRE
L. VASSAL
8, Rue Jules-Lecesse (près l'Hôtel de Ville)
VENTE et LOCATION DE LITERIE
Grand choix de Lits fer et cuivre - Lits laqués - Lits d'enfants - Lits-cage
VENTE DE VARECH (Gros et Détail)

SOCIÉTÉ LE DUC & PRESSSET
Comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire

1^{re} PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES // 2^{re} PHARMACIE PRINCIPALE
LA 56, rue Voltaire R. LE DUC, Pharmacien LA 28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecesse, 2 L. PRESSET, Pharmacien

3^{re} LE LABORATOIRE PRINCIPAL
de Produits pharmaceutiques et d'Analyses
6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre

BAISSE DE PRIX	60 gr.	125 gr.	250 gr.	500 gr.	1 kilo
CAMOMILLE double extra du Maine-et-Loire	0 30	0 50	0 90	1 75	3 45
MENTHE poivrée de Milly, extra	0 25	0 45	0 80	1 50	2 90
TILLEUL de Carpentras (Récolte 1915)	0 35	0 60	1 15	2 20	4 30

Le plus estimé des Tilleuls de France

DEMANDEZ
La Deuxième Edition 1915 du **DICTIONNAIRE DE PHARMACIE**, offert gratuitement
PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS

La Pharmacie-Droguerie
AU PILON D'OR
Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

LE LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74, rue d'Étretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIER
Livrables le jour même
RÉPARATIONS en 3 HEURES
MaVD (1653)

La Langue anglaise devenue indispensable
Création d'un Cours Spécial de Conversation
le Jeudi matin à 7 h. pour les élèves-employés, 1 fr. par mois. — Cours de 7 à 8 et de 8 à 9 h., 5 fr. par mois, 12 fr. par trimestre, 2 fois la semaine. — Calcul et factures ; lettres de commerce. Traductions diverses rendues le même jour. — On s'inscrit à toute date de 9 à 11 heures : M^{me} ARIUX-CERTAIN, 39, quai d'Orléans. (16872)

GAFIERS ET RESTAURATEURS
Faites des économies sur vos Frais généraux en écrivant à M. G. E., un bureau du journal. 6.31 (16872)

ON DEMANDE
à Louer au Havre, pour marchandises diverses
un Magasin à rez-de-chaussée, près de la gare ou quartier de l'Écurie. Répondre à, quai de la Marne, chez M. VANDELVEDE. — (1430)

FONCTIONNAIRE belge, marié, désire de la suite. Appartement ou Pavillon meublé de six pièces environ (gaz ou électricité).
Écrire 33, rue Victor-Hugo, M. Y. B. JACQUES. (17012)

ON DEMANDE
à louer
à Graville de préférence
un Petit Pavillon
ou Appartement de 4 à 5 pièces.
Faire offre par lettre postale 491. (16632)

A LOUER
de suite, Havre et les environs, quantités de Pavillons et Appartements meublés. — S'adresser Étude GÉRARD, 73, rue de Saint-Quentin.

ON DEMANDE
à louer de suite des Pavillons, deux ou trois pièces, meublés, Havre, Sainct-Adressé, Saunier et la campagne.

DAME SEULE habitant pavillon près le boulevard François-I^{er}, louerait à officiers anglais, ou autre, 2^e étage, composé de : une chambre avec deux lits, cabinet de toilette, salon, water, eau, électricité. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (16962)

A LOUER MEUBLÉ
APPARTEMENT composé de 2 chambres, une cuisine, situé à Octeville-sur-Mer. — S'adresser chez M^{me} Vre à l'Hamau du Bourg. (16922)

GRANDES VACANCES
A LOUER dans villa à la campagne, deux Chambres, Salle et Cuisine, restaurée à neuf, exposition de premier ordre. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (16612)

A LOUER CABANE de Plage
sur face la Casine de l'Église-Christine. — S'adresser 5, place de l'Hôtel-de-Ville. (1681)

CONSULTATIONS sur toutes affaires
et sur Successions, Aides-Propriétés,
AVANCES Prêts hypothécaires, etc. —
Félix VIVIER ancien ppaI clerc de notaire
Maison de Confiance (25 ans)
64 rue de Saint-Quentin
DMAJ-311 (1335)

A VENDRE
des Plâtres d'Or de 20 fr.
toutes neufs, datant de 1809, 1812, 1814, 1815, 1817, deux de chaque sorte. — Ecrire au bureau du journal aux initiales B. C. X., en donnant l'adresse des amateurs. (16832)

A VENDRE
Landaullet 48/24 HP. Peugeot
en parfait état
Au MODERN GARAGE, 28, r. Frédéric-Lemaître. 6.7 (16872)

BONNE OCCASION
CHAMBRE ACAJOU ET BRONZE
style Empire, composée de : un grand lit de milieu, un sommier, une grande armoire à glace biseautée (deux portes), table de nuit, chaises, glaces. — Salle à manger Renaissance, composée de : un grand buffet (6 portes, 3 tiroirs), table (3 rallonges), chaises cuir, glaces, garnitures de cheminée. À vendre très bas prix. État de neuf. — S'adresser cours de la République, 54, au rez-de-chaussée. (16632)

A VENDRE
Voiture d'Enfant
en très bon état.
S'adresser 6, passage des Moulins, au 3^e étage, le matin.

A VENDRE
GRANDE MACHINE À TRICOTER
à vapeur, ayant coûté 115 fr. état de neuf, sera cédée à un prix très raisonnable. — S'adresser rue de Thionville, à l'école maternelle. (16922)

Fonds de Commerce à vendre
Cause de Mobilisation
dans chef-lieu de canton près Le Havre, Tables-Bébé, Brasserie de Cidrre, avec moteur. — Beau chiffre d'affaires. Peu de loyer. Prix avantageux à débiter.
S'adresser à M. Félix VIVIER, 65, rue de Saint-Quentin, Havre. 2.4.6.7 (1634)

A VENDRE ou à LOUER
PAVILLON
Boulevard François-I^{er}
Comprenant 4 chambres à coucher, salle de bains, 2 salons et jardin.
S'adresser à M. VIOLLETTE, 118, boulevard de Strasbourg. 30.26 61 (938)

Le Service des Chemins de Fer
Service établi au 11 Avril

Vers FÉCAMP	
STATIONS	(1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12)
Le Havre	6 8 7 21 19 42 18 16 11
Bréauté-Bonneville	7 3 7 10 12 37 19 6
Grainville-Ymauville	7 38 44 16 14 45 30 11
Les Ifs	8 47 10 25 14 25 14 1
Fécamp	8 16 11 36 11 37 14 18

Blens à Vendre
A VENDRE ou à LOUER
PAVILLON
Boulevard François-I^{er}
Comprenant 4 chambres à coucher, salle de bains, 2 salons et jardin.
S'adresser à M. VIOLLETTE, 118, boulevard de Strasbourg. 30.26 61 (938)

Le Service des Chemins de Fer
Service établi au 11 Avril

Vers FÉCAMP	
STATIONS	(1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12)
Le Havre	6 8 7 21 19 42 18 16 11
Bréauté-Bonneville	7 3 7 10 12 37 19 6
Grainville-Ymauville	7 38 44 16 14 45 30 11
Les Ifs	8 47 10 25 14 25 14 1
Fécamp	8 16 11 36 11 37 14 18

Du HAVRE à CAUDEBEC-EN-C AUX	
STATIONS	(1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12)
Le Havre	4 23 7 24 12 12 43
Barentin	3 59 9 28 15 18
Pavilly	3 27 11 30 17 7
Barentin (ville)	5 56 11 49 17 46
Villers-Écalles	5 53 14 16 19 36
Le Trait	11 2 13 17 34
Ducail	6 40 13 37 18 28
Fainville-Jumièges	6 47 13 50 19 17
Le Trait	6 28 13 56 19 37
La Mallévalle-Sainte	6 38 13 47 18 54
St-Wandrille	6 26 13 16 18 4
Caudebec-en-Caux	6 41 13 31 18 14

De CAUDEBEC-EN-C AUX au HAVRE	
STATIONS	(1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12)
Caudebec-en-Caux	7 6 13 49 18 11
St-Wandrille	8 11 13 18 18 29
La Mallévalle-Sainte	7 49 14 9 18 37
Le Trait	7 25 14 44 19 14
Fainville-Jumièges	7 33 14 41 19 23
Ducail	7 43 14 36 19 46
Le Trait	7 22 14 35 19 36
Villers-Écalles	8 1 14 52 19 44
Barentin (ville)	8 6 14 49 20 2
Pavilly	8 18 14 44 20 14
Barentin	8 27 15 30 20 26
Le Havre	11 46 19 12 21 02

HAVRE
Imprimerie du Journal Le Havre
25, rue Fontanelle.
Administrateur-Député-Gérant : O. RANOLET

Feuilleton du PETIT HAVRE 15

VISION ROUGE

PAR
Georges MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE
Le Secret de Jean

Il faisait chaud dans la mansarde, malgré la précipitation toute la journée de la tabatière bien close et du morceau de store vert baissé dessus.

Mais à Paris l'ouvrier dort partout ses yeux pesants de fatigue.

Et à Paris et ailleurs, la jeunesse rencontre le sommeil sous le toit de n'importe quelle mansarde.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

Le grenier de Charles Delassert se trouvait aménagé avec tout le confort que l'ouvrier tapissier pouvait, sans dépense ou à peu près, apporter dans l'aménagement permis par l'exiguïté du réduit.

Aux murs tendus d'andrinople rouge, quelques eaux-fortes, des dessins, des photographies.

A la tête du lit, des rayons superposés formant bibliothèque.

Et en face, séparée à peine par l'espace

de deux pas, une table sur laquelle Charles travaillait, et qui tenait la moitié de la pièce.

Le jeune homme n'était pas l'ouvrier tapissier qui se contente de disposer draperies et tentures, de clouer et de déclouer, sous les ordres de son patron, ou même sous sa responsabilité personnelle.

Ce n'était pas non plus le garçon qui à délaissé toute étude, tout travail instructif.

Entré à l'École Boule, alors que son père, malgré sa funeste passion et la vie qu'il menait hors de son ménage, conservait l'orgueil relatif de donner à ses enfants un métier qui les mit à même en les plaçant un peu au-dessus du vulgaire, de gagner largement leur vie, il poursuivait, tout en s'adonnant à la partie qu'il choisissait, une éducation forcément restreinte.

Et il arrivait à connaître beaucoup de choses du côté des sciences et des lettres, il faisait vite, dans sa partie, un ouvrier hors de pair.

Aussi, Charles Delassert était-il envoyé par son patron, très luxueusement établi avenue de l'Opéra, chez ses meilleurs clients, celui-ci se fiant absolument à lui pour certaines créations ou innovations dans la décoration des appartements.

Sur la table, pas mal de paquets, des dessins, des plans d'installations, d'une maison dont la façade ressortait sur une feuille à part.

En bas de cette façade :

HOTEL DE TRAMMART
Rue de Balzac

Colette regarda sur cette table. A peine y jetait-elle les yeux qu'elle eut un recul, un mouvement violent du buste en arrière.

Son visage s'était crispé. Ses pupilles élargies prenaient une expression de stupeur et d'effroi.

Et elle se pencha de nouveau sur la table, invinciblement attirée.

Un page de papier à lettre était posée au milieu, bien en vue.

Sur cette page, quelques mots d'une écriture virile, un peu éraillée, des mots qui flambaient devant les yeux soudain voilés de la jeune fille.

« C'est fini, je crois que j'ai été fou. »
« Vous ne me reverrez pas. Colette congé-sole notre mère. »
« Adieu toutes les quatre, adieu ! »
La jeune fille prit le papier, le froissant dans sa main en tombant sur la chaise près de la table, pour y rester haletante et secouée d'un tremblement.

Cela n'alla point pourtant jusqu'à malaiser la saïssait lorsque Mme Vint racontait à la princesse de Trammart le drame de la Saulaie.

Elle se raidit, décrocha le papier, relut :
« C'est fini, je crois que j'ai été fou. »
« Vous ne me reverrez pas. Colette congé-sole notre mère. »
« Adieu, tous les quatre, adieu ! »
« C'était l'écriture de son frère. »
Et cette écriture eût-elle été changée, déformée à ce qu'elle ne la reconnût pas, elle eût éprouvé le même coup terrible.

La teneur du billet disait que nul autre que lui n'avait pu le laisser là.

Au milieu de l'intensité d'émotion contre

laquelle elle lutait de suite, une sorte de soulagement.

La mère n'avait rien vu.

Entrée précipitamment dans la chambre, ressortie de même, en constatant que le lit n'avait pas été défait, avec la seule crainte d'un accident survenu à son fils, elle ne pensait à regarder nul part.

Sa fille eut un geste instinctif, déchira le billet par très petits morceaux, monta sur une chaise pour ouvrir la tabatière, et au vol les lança sur le toit.

En descendant du siège, ses yeux tombèrent sur le lit.

L'oreiller lui sembla un peu déplacé, froissé comme si on avait fouillé dessous. Colette y glissa la main.

Ses doigts rencontrèrent un corps dur.

Elle retira l'objet.

C'était un petit échiné de forme particulière, en marquîn grenat, orné d'un chiffre d'argent, très mignon, que surmontait un blason.

La jeune fille l'ouvrit, ayant deviné déjà ce qu'il contenait. . . un revolver qui ressemblait à un joujou et à un bijou.

Le canon était jaunâtre, la crosse incurvée d'argent.

Etait-il déchargé ?
Elle ne s'en rendit pas compte.

Ses yeux brouillés ne parvinrent pas à s'assurer des initiales entrelacées.

Machinale et inconsciente, incerte et vibrante à la fois, elle glissa l'échiné dans sa poche, puis sortit de la chambre mansardée.

Lorsque sa mère remonta, elle la retrouva dans la salle à manger, son chapeau sur la tête et mettant ses gants.

— Comment, tu sors ! Où vas-tu ?

— Où je vais ? chez Jeanne.
— Chez Jeanne, aujourd'hui ?
— Pourquoi ne profiterais-je pas ? . . . Il n'est pas cinq heures, je prends le train à Saint-Lazare, et j'arrive à Marnes pour dîner . . . Une bonne soirée dans le bois, ça me fera un bien énorme . . . j'y concherais et rentrerai demain matin tout droit à l'atelier.

— C'est une idée, mais . . .
— Tu sais comment ce changement d'air, si peu qu'il dure, opère sur moi avantagieusement . . . J'en fais provision dans mes pommoux . . . cela me sert à l'atelier. . .
— Ce n'est pas que je veuille l'empêcher, seulement, aujourd'hui . . . je suis inquiète de ton frère !
— Tu penses que je ne prendrai pas le train sans m'être informée de son patron. Je monte en omnibus en quittant la maison, et j'y vais voir.

Mme Delassert poussa un grand soupir de soulagement.

— Ah ! la bonne heure !
Colette l'embrassa.

— Au revoir . . . tu ne me reverras pas probablement avant demain soir . . . un baiser aux gaminés.

— Au revoir, ma Colette . . . Sans toi, mon Dieu ! . . . qu'est-ce que nous deviendrions !
La jeune fille réprima l'envie d'être indigne frénetiquement la pauvre femme, après de qui sa patité filiale commençait son héroïque.

Il ne fallait témoigner ni attendrissement, ni surexcitation.

L'un ou l'autre eût converti en certitude le soupçon qui poursuivait celle-ci de sa hantise.

Elle se contenta du baiser habituel, avec un haussement d'épaules qui lui était du reste coutumier lorsque Mme Delassert ne lui semblait pas raisonnable.

Il arrive un moment où les parents peuvent être pour ceux qui les aiment de grands ennemis.

Et quand au fond le respect subsiste, quand le jugement sain et vigoureux du fils ou de la fille doit venir en aide aux défaillances physiques ou morales de celui ou de celle que la vie a déprimé, il peut être utile et bon que le fils ou la fille prenne des initiatives.

Colette était dehors.

Plus de faiblesse dans les jambes, plus de bourdonnements dans les oreilles.

Le sang avait repris sa circulation.

Un vigoureux extraordinaire, une résistance qu'elle sentait pareille, stimulaient la jeune fille.

La grandeur tragique de sa tâche, l'immensité de la catastrophe qu'elle seule pouvait réduire, et l'horreur de cette catastrophe, allaient faire d'elle la femme forte, se dressant dans une lutte négalé contre l'irréparable, contre la fatalité.

V

Après avoir déposé devant sa maison Colette Delassert, la princesse se faisait reconduire chez elle. (A suivre)

Vu par Nous, Maître de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANOLET, annessé ci-contre